

## **Un autre coup dur pour la Vallée-de-la-Gatineau : les élus rejettent la fusion des directions générales de Services Québec de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue**

**Maniwaki, le 9 décembre 2024** – Le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a récemment pris connaissance d'une note de service du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale qui annonce le regroupement des directions générales de Services Québec de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette décision aurait été prise après le départ à la retraite du directeur général de Services Québec de l'Outaouais, M. Alain Ranger.

Les élus de la Vallée-de-la-Gatineau condamnent fermement cette fusion, qui illustre une nouvelle perte de gouvernance, à l'instar de la SOPFEU et de la SÉPAQ. Cette annonce démontre, une fois de plus, l'indifférence du gouvernement du Québec face aux décisions appliquées puisque le Conseil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau a dénoncé à de nombreuses reprises les lacunes vécues dans notre région défavorisée, notamment en ce qui concerne les services d'emploi, qui sont presque inexistants de la part de Services Québec.

Avant l'annonce de ce regroupement de directions, le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau était déjà laissé à lui-même par les dirigeants de Services Québec basés à Gatineau (Outaouais urbain), qui pourtant ont le devoir de représenter l'ensemble de l'Outaouais, avec des services qui doivent convenir à notre réalité rurale et aux besoins de nos personnes plus démunies.

La MRC Vallée-de-la-Gatineau, depuis plus de 5 ans, sonne l'alarme auprès du gouvernement du Québec en dénonçant le laxisme en termes de services d'emploi à l'égard de la MRCVG qui occupe une place peu reluisante sur le palmarès des MRC les plus dévitalisées.

Pour la MRCVG, ignorée depuis trop longtemps, il est urgent d'agir! Il n'est pas encore trop tard pour que la ministre de l'Emploi, Kateri Champagne Jourdain puisse changer cette décision. Elle doit faire preuve d'innovation pour la MRC Vallée-de-la-Gatineau en rendant plus équitables ses décisions et en adaptant les services d'emploi à sa réalité socioéconomique et sa région administrative.

De plus, la préfète de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, réitère sa demande de rencontre avec le premier ministre, M. François Legault, afin de discuter directement des pertes significatives de services publics et des mesures nécessaires pour soutenir l'employabilité sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau. Cette demande fut envoyée le 12 novembre dernier, à laquelle la MRC

## **Communiqué de presse**

*Pour diffusion immédiate*

Vallée-de-la-Gatineau a reçu un accusé de réception à l'effet que celle-ci serait transmise au conseiller responsable du dossier au cabinet du premier ministre.

Rappelons qu'au printemps dernier, le Conseil de la MRC a soumis une proposition intitulée « **Stratégie main-d'œuvre et ruralité** » pour assurer un meilleur suivi des stratégies mises en place par Services Québec sur notre territoire. L'objectif était de permettre une implication plus directe dans les décisions prises à Gatineau ou à Québec, lesquelles ne tiennent souvent pas compte des besoins locaux. Cependant, cette proposition innovante a été rejetée par les autorités.

« En tant que préfète, je suis pleinement déterminée, aux côtés des maires et mairesses de la Vallée-de-la-Gatineau, à défendre les besoins de tous les travailleurs et citoyens en besoin d'assistance et d'accompagnement pour leur intégration sociale et économique », a affirmé Mme Chantal Lamarche, préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

**-30-**

**Pour plus d'informations :**

Natacha Desjardins

Coordonnatrice aux communications

MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

819 463-3241, poste 251

[ndesjardins@mrcvg.qc.ca](mailto:ndesjardins@mrcvg.qc.ca)